

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

de nouveaux mots quand ils en ont besoin, comme il me seroit aisé de le prouver, si la chose en valoit la peine.

* Tom. VIII.
pag. 49.

Je ne veux pas finir sans apprendre au Lecteur que le petit Abregé de cet Ouvrage qui fut traduit en François par MONSIEUR LE CLERC, & inferé dans la * *Bibliothèque Universelle*, m'a été d'un grand secours. J'en ay transcrit des paragraphes entiers au commencement du Chapitre X. du Quatrième Livre. Il seroit à souhaiter que toute la Traduction fut de la même main, pour que cet Ouvrage pût paroître en François dans toute sa fleur.

Au reste, quoy que Mr. Locke ait l'honnêteté de témoigner publiquement qu'il approuve ma Traduction, je déclare que je ne prétens pas me prévaloir de cette Approbation. Elle signifie tout au plus qu'en gros je suis entré dans son sens, mais elle ne garantit point les fautes particulières qui peuvent m'être échappées. Quoy que Mr. Locke ait ouï lire ma Traduction avant qu'elle ait été envoyée à l'Imprimeur, comme j'ai déjà dit, cela n'empêche pas qu'il n'ait pû laisser passer bien des expressions qui ne rendent pas exactement sa pensée. L'*Errata* en est une bonne preuve. Les fautes que j'y ai marquées, & dont quelques-unes doivent être mises sur le compte de l'Imprimeur, ne sont pas toutes également considérables; mais il y en a qui gâtent entièrement le sens. C'est pourquoy l'on fera bien de les corriger, avant que de lire l'Ouvrage, pour n'être pas arrêté inutilement. Je ne doute pas qu'on n'en découvre plusieurs autres. Mais enfin quoy qu'on pense de cette Traduction, je croy que j'y trouveray plus de défauts que bien des Lecteurs, plus éclairés que moy; parce qu'il n'y a pas apparence qu'ils s'avisent de l'examiner avec autant de soin que j'ay résolu de faire.

M O N-